

Le Triton crêté *Triturus cristatus* (Linné, 1758)

Code NATURA 2000 : 1166

- Classe : Amphibiens
- Ordre : Urodèles
- Famille : Salamandridés

Statuts et protection

- Protection nationale : espèce intégralement protégée, ainsi que son « milieu particulier » (article 1^{er} de l'arrêté ministériel du 16/12/2004 modifiant l'arrêté du 22/07/1993) ;
- Directive « Habitats/Faune/Flore » : annexes II & IV ;
- Convention de Berne : annexe II ;
- Statut de conservation mondial : (UICN v.2.3, 1994)

Gravement menacé d'extinction	Menacé d'extinction	Vulnérable	Faible risque	Insuffisamment documenté
-------------------------------	---------------------	------------	---------------	--------------------------

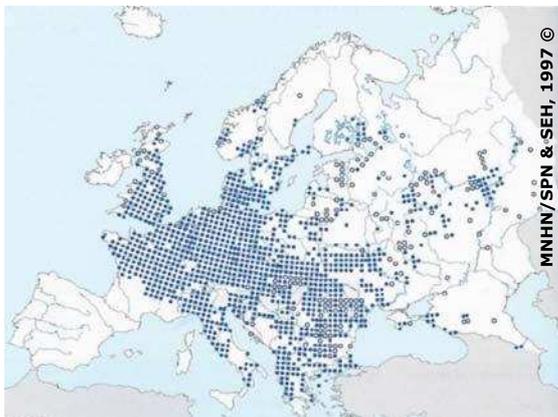
- Statut de conservation en France : (MNHN/WWF, 1994)

En danger	Vulnérable	Rare	Statut indéterminé	A surveiller
-----------	------------	------	--------------------	--------------

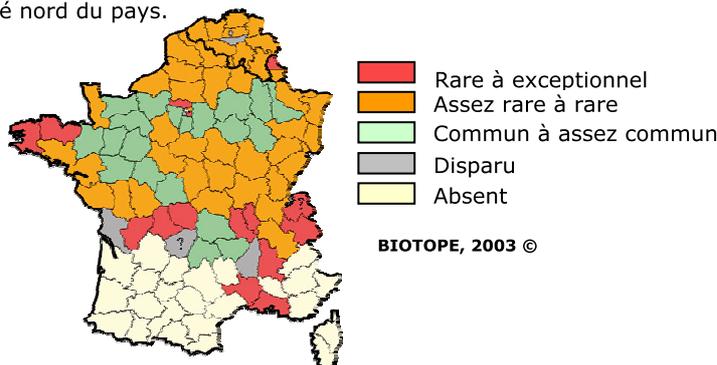


Répartition en Europe et en France

Le Triton crêté est une espèce septentrionale. Son aire de répartition atteint le nord de la Scandinavie et les pentes orientales des monts de l'Oural. Au sud elle descend jusqu'aux Alpes et au sud-ouest de la Roumanie. D'est en ouest, elle est connue du centre de la Russie jusqu'en Grande-Bretagne.



En France, l'espèce est plus fréquente en plaine jusqu'à un peu plus de 1000 m d'altitude. Elle est largement répandue dans les régions de la moitié nord du pays.



Description de l'espèce

Adulte

Le Triton crêté est un urodèle (« amphibien à queue ») de 13 à 17 cm de long à peau verruqueuse. Les doigts et les orteils ne sont pas palmés. La coloration d'ensemble est brune ou grisâtre, avec des tâches noirâtres plus ou moins apparentes. La face ventrale est jaune ou orangée tachetée de noir. Les doigts et orteils sont annelés de jaune et de noir. La partie latérale de la tête et les flancs sont piquetés de blanc.

En période nuptiale, la crête dorsale du mâle est bien développée.

Larve

Le têtard de Triton crêté atteint plusieurs centimètres de long (jusqu'à 10 centimètres). Il est de couleur jaunâtre avec quelques tâches noires au début de sa vie. Il possède de chaque côté de la tête 3 branchies bien développées et sa queue se prolonge par un long filament.

Biologie & écologie

Cycle de développement

La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de 3-4 ans. La reproduction se déroule dans l'eau, au printemps. Les tritons crêtés adultes reviennent pondre dans leur mare de naissance ou dans des milieux proches de quelques centaines de mètres. Les œufs, au nombre de 200 à 300, sont déposés un à un et cachés sous les feuilles repliées de plantes aquatiques. Après un développement embryonnaire de 15 jours environ, la jeune larve mène une vie libre.

La durée de vie maximale est voisine de 10 ans mais l'espérance de vie est en moyenne de 3-4 ans.

Activité

Les jeunes et les adultes hibernent d'octobre à mars dans des galeries du sol, sous des pierres ou des souches. Ils ont, durant cette période, une vie ralentie. L'estivation a lieu sous les pierres en période de sécheresse et on peut observer des concentrations d'individus dans les zones plus humides. La phase aquatique est limitée à 3-4 mois dans l'année, au printemps lors de la reproduction. A cette période, les adultes passent la journée le plus souvent en eau profonde, cachés parmi les plantes aquatiques. La nuit, ils se déplacent lentement au fond de l'eau, dans les zones peu profondes. Le Triton crêté est une espèce diurne au stade têtard, mais il devient nocturne après la métamorphose.

Régime alimentaire

Larve : carnassière. Les têtards, extrêmement voraces, mangent des larves planctoniques au début de leur développement puis, progressivement, capturent des proies plus volumineuses (crustacés, larves d'insectes, vers).

Adulte : carnassier. La mobilité des proies et leur abondance conditionnent le régime alimentaire constitué principalement de petits mollusques, vers, larves diverses, auxquels peuvent s'ajouter des têtards de grenouille ou de tritons.

Prédateurs

Adultes : Les prédateurs du Triton crêté sont nombreux. En milieu aquatique, il s'agit notamment des poissons carnivores.

Larves : les têtards de Triton crêté, comme les autres larves d'amphibiens, sont très recherchés par les poissons carnivores mais aussi par des larves carnassières comme celles des odonates (libellules) ou de certains coléoptères (scarabées). Les amphibiens adultes peuvent également se nourrir de têtards.

Habitats d'espèce

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
			REPRODUCTION et VIE LARVAIRE : mares, abreuvoirs, bassins en milieu bocager à forestier. Les points d'eau sont généralement très végétalisés, de surfaces étendues et exempt de poissons								
HIVERNAGE						ESTIVATION et HIVERNAGE : anfractuosités et trous sous des souches ou des pierres.					

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le Triton crêté est en régression sur l'ensemble du territoire européen. Le Benelux, l'Allemagne et la Suisse sont particulièrement touchés par ce phénomène. En France, l'espèce est menacée dans les zones de cultures intensives. Les espaces dont l'occupation du sol est principalement des prairies de pâture semblent être moins touchés par ce déclin.

Menaces et modalités d'une gestion conservatoire

Les menaces pesant sur le Triton crêté sont similaires à celles concernant la plupart des autres amphibiens : destruction des zones humides - en particulier de petite taille (mares) - , empoisonnement, destruction des habitats terrestres (destruction du bocage, transformation des prairies humides en champs de maïs...).

Une gestion conservatoire devra tendre vers le maintien d'un réseau de mares et d'habitats terrestres adéquats tels que les boisements ou le bocage.

Le Triton crêté *Triturus cristatus* (Linné, 1758)

Statut de l'espèce en région Centre et en Eure-et-Loir

En région Centre, le Triton crêté est essentiellement présent dans les régions riches en prairies (DIREN Centre, 2004).

En Eure-et-Loir, l'espèce est considérée comme rare (BIOTOPE, 2003). 5 stations y étaient recensées entre 1993 et 2005. Les effectifs observés sont généralement faibles, de l'ordre de 2 tritons par site avec un maximum de 8 individus. Même si la prospection n'a pas été exhaustive, la situation du Triton crêté dans le département semble précaire.

Localisation de l'espèce à proximité du site et effectif observé

Commune	Lieu-dit	Commentaires
MARBOUE	Mare de la ferme de « Vilsard »	Observation d'un individu (DUTERTRE & GERVAIS, 1993) Donnée non confirmée dans le cadre de ce DOCOB
MONTBOISSIER	Mare de la ferme de « l'Ormorice » Secteur hors périmètre initial du site NATURA 2000 mais situé à proximité (proposition d'ajustement)	Observation d'un individu adulte de taille relativement faible (12-15 cm) (BIOTOPE, 2006)
BONNEVAL	Mare de la ferme du « Teilleau » Secteur hors périmètre initial du site NATURA 2000 (proposition d'ajustement)	Observation de onze individus adultes de taille relativement faible (12-15 cm) (BIOTOPE, 2006)

Caractéristiques de l'habitat d'espèce sur le site

Les mares favorables au Triton crêté à proximité du site NATURA 2000 présentent les caractéristiques suivantes :

- une faible profondeur ;
- une eau claire ;
- une végétation très abondante ;
- un contexte paysagé mixte avec culture et boisement ou bocage ;
- une absence de poissons.

Surface d'habitats d'espèce comprise dans le site

0 ha en juin 2006

Surface d'habitats d'espèce hors site

- 1350 m² d'habitat aquatique ;
- 1,2 ha d'habitat terrestre.

Éléments déterminants pour la conservation de l'espèce sur le site

La conservation du Triton crêté dans le cadre de NATURA 2000 passe par :

- Une extension du site au niveau des pièces d'eau abritant le Triton et des habitats terrestres environnants dans un rayon de 500 m, préalable indispensable pour toute intervention dans le cadre de NATURA 2000 ;
- La préservation des pièces d'eau ;
- Le maintien de la végétation aquatique immergée et du niveau d'eau durant l'été ;
- Une gestion de la qualité des eaux des mares ;
- Le maintien d'une strate arborescente à proximité des sites de reproductions ;
- La garantie du non-empoisonnement des mares.

Mesures de gestion conservatoire proposées dans le cadre du DOCOB

OBJECTIF 4 : « Sauvegarder les populations de Triton crêté »

- ACTION 4.1 & 4.1bis : « Restauration et entretien de mares ».



Mares de « l'Ormorice » à MONTBOISSIER (à gauche) et du « Teilleau » à BONNEVAL (à droite).